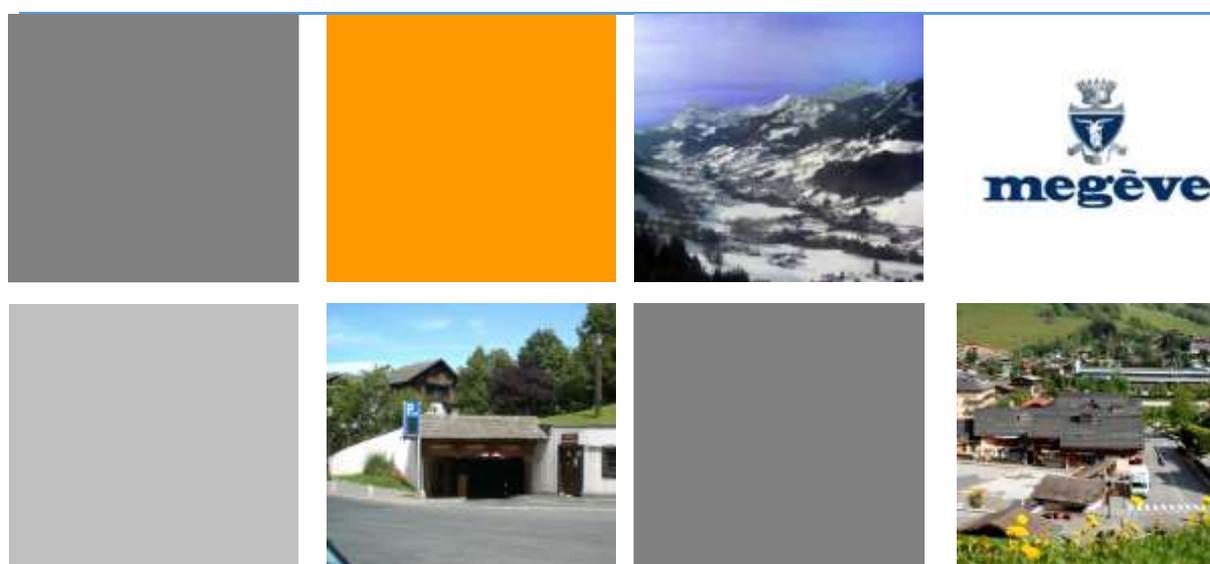


RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017



**REGIE DES PARCS DE
STATIONNEMENT**

INTRODUCTION

L'article L.2312-1 du Code général des Collectivités Territoriales stipule qu'un débat doit avoir lieu dans les communes de plus de 3500 habitants, sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Le débat d'orientation budgétaire a pour vocation de permettre à l'exécutif d'une collectivité locale, de présenter à l'assemblée délibérante, avant l'examen et le vote du budget primitif, les grandes orientations des finances de la Commune.

Rappel Historique

Par délibération n°D-2003-076 du 28 mars 2003, la gestion du service des parkings de Megève avait été reprise sous forme d'Etablissement public et Commercial (EPIC).

Considérant qu'il était nécessaire de mettre en conformité la gestion de ces services sur le plan juridique, financier et organisationnel conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal de la Commune de Megève a procédé, par délibération du 07 mars 2011, à la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière dénommée « Régie Municipale des parcs de stationnement », pour l'exploitation du service public des parcs de stationnement à compter du 1^{er} mai 2011.

Madame le Maire est l'ordonnateur et Monsieur le Trésorier principal en est le comptable, cette régie dispose d'un conseil d'exploitation.

La régie a pour objet d'assurer l'exploitation d'un service public à caractère industriel et commercial chargé de l'aménagement, la construction et l'exploitation des parkings publics communaux actuels ou futurs.

Par décision municipale n°2012-074 du 03 décembre 2012, la régie de recettes dénommée « Horodateurs » initialement rattachée au budget principal de la Commune de Megève a été affectée au budget annexe de la Régie Municipale des parcs de stationnement et ce, à compter du 15 décembre 2012.

I - L'ANALYSE DES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Chapitre	Fonctionnement-Dépenses	Crédits ouverts 2016	Réalisé 2016
011	Charges courantes	933 310.86	881 066.13
012	Charges de personnel	330 000.00	329 449.46
022	Dépenses imprévues	5108.46	
66	Charges Financières	239 386.81	238 764.87
67	Charges Exceptionnelles	3000.00	337.70
042	Opérations d'ordre	508 000.00	507 673.19
023	Vir.section invest.		
TOTAL		2 018 806.13	1 957 291.35

	Fonctionnement-Recettes	Crédits ouverts 2016	Réalisé 2016
70	Vente de produits	1 549 365.99	1 473 255.95
002	Excédent reporté	159 690.76	
77	Produits exceptionnels	263 336.98	275 384.73
75	Autres produits	12 315.00	12 950.03
042	Opérations d'ordre	34 097.40	34 097.40
TOTAL		2 018 806.13	1 795 688.11
Résultat Fonctionnement 2016			-161 603.24

INVESTISSEMENT-Recettes 2016		INVESTISSEMENT-Dépenses 2016	
Amendes de police	111 379.00	Emprunts	343 532.47
Opérations d'ordre	507 673.19	Dépenses d'équipement	412 720.93
Emprunts et dettes	2 000 000.00	Opérations d'ordre	34 097.40
Total Recettes	2 619 052.19	Total Dépenses	790 350.80
Résultat d'investissement de l'exercice 2016			1 828 701.39

Pour 2016, le résultat de la section de fonctionnement présente un déficit de 161 603,24 € et la section d'investissement, un excédent de 1 828 701,39 €.

Compte tenu des excédents antérieurs de 159 690,76 € en fonctionnement et de 156 451,52 € en investissement, les résultats de clôture sont de -1912,48 € pour la section de fonctionnement et de +1 985 152,91 € pour la section d'investissement. Les reports en dépenses s'élèvent à 721 818,98 € et concernent essentiellement les travaux au parking du casino, la norme bulletin 13 (mise à jour de logiciel concernant le terminal de paiement pour lecture des nouvelles cartes bleues).

Le déficit de fonctionnement à reporter sera donc de 1912,48 €.

- Pour 2016, les dépenses d'équipement se sont élevées à 412 720,93 €. Elles ont principalement consisté en des travaux de réparation et d'embellissement au parking du casino et en la mise au norme des moyens de gestion (bulletin 13), remplacement de la centrale de détection CO2, sauvegarde du système d'information, remplacement des néons en leds, mise en place de la communication 3G.

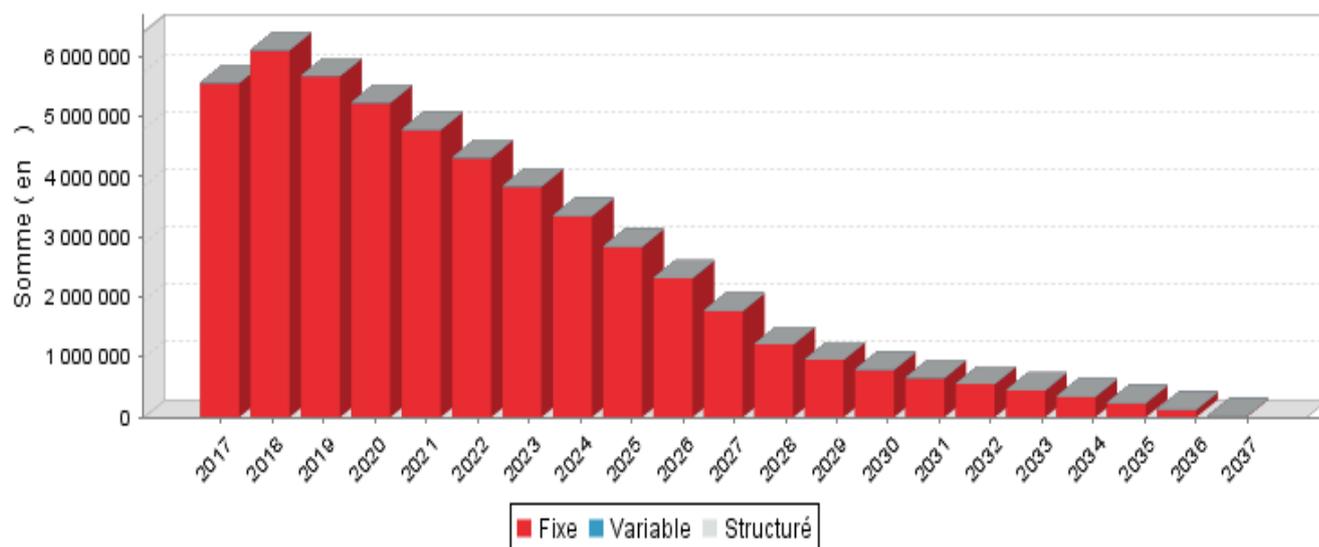
II - L'ETAT DE LA DETTE 2017

Au 1^{er} janvier 2017, le montant total de l'encours de la dette s'élève à 6 788 620,67 € pour un capital emprunté de 8 116 171,68 € et pour une durée de vie résiduelle de 20 ans. Cette dette est composée de 6 emprunts à taux fixe.

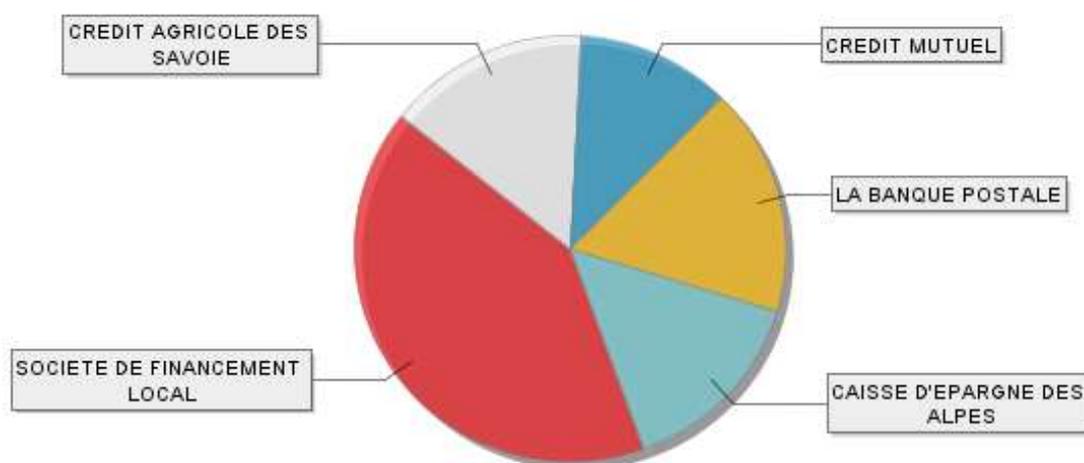
Il est à noter que l'annuité pour 2017 est de 681 121,29 € pour un taux moyen de 3,81 %.

Deux emprunts de 1M€ chacun ont été souscrits fin 2016 pour une durée de 20 ans auprès du Crédit Agricole des Savoie au taux de 1,8% et auprès de la Caisse d'Epargne des Alpes au taux de 1,46 %.

Evolution en encours au 31/01/17 :



Répartition par Prêteur au 31/01/17 :



Prêteur	Montant
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	2 800 906,29
CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	1 030 486,97
CREDIT MUTUEL	782 227,41
LA BANQUE POSTALE	1 175 000,00
CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	1 000 000,00
TOTAL	6 788 620,67

	2012	2013	2014	2015	2016
Endettement	4 602 565	5 865 262	5 516 234	5 157 153	6 814 000
CAF brute	1 087 837	-318 113	249 759	262 326	312 000
Capacité de désendettement en années	4	-18	22	20	21.84
Charges d'intérêts	55 113	372 992	282 887	262 149	239 386
Remboursement de capital	49 014	237 303	349 028	359 000	344 000
Epargne disponible (autofinancement)	1 038 823	-555 416	-99 269	-97 000	-32 000

Ce tableau montre qu'excepté pour l'année 2012, année durant laquelle la régie a bénéficié des excédents repris de la gestion en EPIC et a donc pu générer un autofinancement conséquent, celle-ci n'est, à compter de 2013, plus en capacité de rembourser sa dette.

III - LE BUDGET PREVISIONNEL 2017

A-La section de fonctionnement

Elle est envisagée globalement pour 1 985 237,51 €.

- Les charges générales sont prévues au plus juste par rapport au réalisé 2016: 889 073,86 €. Elles comprennent l'échéance du crédit-bail de 528 120,86 €.
- Les charges de personnel sont prévues à la baisse pour 292 200 €. En 2016, elles se sont élevées à 329 449,46 € en 2016.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
70-Produit des ventes, prestations	1 550 000.00
75-Autres produits	14 400.00
042-Opérations d'ordre	45 235.30
74- Participations	375 602.21
TOTAL RECETTES	1 985 237.51
DEPENSES	
011-Charges à caractère général	889 073.86
012-Charges de personnel	292 200.00
66-Charges financières	251 838.65
67-Charges exceptionnelles	1500.00
040-Opérations d'ordre	547 712.52
022-Dépenses imprévues	1000.00
002-Déficit de fonctionnement	1912.48
TOTAL DEPENSES	1 985 237.51

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
001-Excédent reporté	1 985 152.91
040- Opérations d'ordre	547 712.52
13-Subventions	100 000.00
TOTAL RECETTES	2 632 865.43
DEPENSES	
Reports	721 818.98
16- remb. Capital	429 654.23
20- Immo incorporelles	60 900.00
21- Immo corporelles	1 325 256.92
040-Opérations d'ordre	45 235.30
020-Dépenses imprévues	50 000.00
TOTAL DEPENSES	2 632 865.43

B-La section d'investissement

Elle est envisagée pour un montant de 2 632 865,43 €.

Les investissements prévus sont:

Frais d'études: 60 900 €

Numérisation PK Mont d'Arbois : 12 500 €
Numérisation PK Rochebrune : 12 500 €
Tunnel PK Rochebrune : 900 €
Diagnostic de continuité radioélectrique : 10 000 €
Moe travaux office du tourisme : 25 000€

Divers travaux: 241 800 €

SSI casino : 20 000 €
SSI OT : 20 000€
SSI Village : 20 000 €
Ascenseur Parking village (accessibilité) : 65 000 €
Néons LED : 20 000 €
Continuité radioélectrique : 20 000 €
Lecture de plaques : 40 000 €
Réfection dalle bas de la rampe parking village : 10 000 €
Vitrines : 5000 €
Lecteur à billets suite dégradation : 3300 €
Deux pompes de relevage : 10 000 €
Mise en place de la communication 3 G (10 horodateurs) : 8500 €

IV – LE PARC DE STATIONNEMENT

Cinq parcs de stationnement automobile en ouvrage, d'une capacité de 1 497 places, répartis de la façon suivante :

- Le parking du « Casino » : 310 places – en accès direct sur la zone piétonne.
- Le parking « Office du Tourisme » : 200 places – en accès direct sur la zone piétonne.
- Le parking « Village » : 294 places. A l'extérieur de la zone piétonne.
- Le parking de Rochebrune : 396 places.
- Le parking du Mont d'Arbois : 297 places.

- Le stationnement aérien clos compte trois parkings, celui de l'Autogare d'environ une centaine de places (non matérialisées au sol), l'ouverture du parking « Palais 2 » (petit) au 1^{er} octobre 2015, d'environ 125 places (non matérialisées au sol) est venu compléter l'espace de stationnement du parking « Palais 1 » (grand parking) de 265 places.
- Le stationnement aérien se décompose en quatre secteurs :
 - Espace Centre-ville : 253 places, plus 10 PMR
 - Espace périphérique : 455 places, plus 13 PMR
 - Zone du palais des Sports, rues adjacentes au deux parkings clos : 50 places, plus 3 PMR
 - Zone bleue : 115 places.

V - LE PROGRAMME PLURIANUEL D'INVESTISSEMENT

Malgré un endettement élevé et durable, la régie des parcs ne peut se dispenser d'engager les dépenses correspondant aux travaux de réfection et d'embellissement de ces parcs les vétustes mais aussi les plus rentables.

Parkings souterrains	2017		2018		2019	
		en € HT		en € HT		en € HT
Casino	Système de détection automatique incendie et CO2	20 000,00 €				
	Pompes de relevage	10 000,00 €				
Office du Tourisme	Système de détection automatique incendie et CO2	20 000,00 €	Travaux d'étanchéité et d'embellissement	600 000,00 €		
	Maitrise d'œuvre embellissement	25 000,00 €				
Village	Mise en place ascenseur	65 000,00 €	Maitrise d'œuvre embellissement	25 000,00 €	Travaux d'étanchéité et d'embellissement	600 000,00 €
	Système de détection automatique incendie et CO2	20 000,00 €				
Rochebrune	Numérisation des plans et étude tunnel	13 400,00 €				
Mont d'Arbois	Numérisation des plans	12 500,00 €				
Tous les parkings	Néons LED	20 000,00 €	Néons LED	20 000,00 €	Néons LED	20 000,00 €
	Continuité radioélectrique	30 000,00 €				
	vitrides	5 000,00 €	vitrides	5 000,00 €	vitrides	5 000,00 €
	Equipement complémentaires lecteur de plaques	40 000,00 €				

1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2016	Tx d'évol	2017	Tx d'évol	2018	Tx d'évol	2019	Tx d'évol	2020	Tx d'évol
---------------------------------	------	-----------	------	-----------	------	-----------	------	-----------	------	-----------

en milliers d'euros

Dépenses réelles de fonctionnement	935		1 182		1 191		1 201		1 211	
Charges de personnel (cpte 012)	329		292	2,00	298	2,00	304	2,00	310	2,00
Autres charges de gestion courantes (cpte 65 - cpte 652)	0		0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Charges à caractère général (cpte 011)	353		361	1,00	365	1,00	368	1,00	372	1,00
Autres dépenses (cpte 014 + cpte 056 + cpte 022 + autres M@.)	0		1	0,00	1	0,00	1	0,00	1	0,00
Credit-Bail	253		528		528		528		528	

Recettes réelles de fonctionnement	1 486		1 940		1 940		1 940		1 940	
Impôts et taxes (cpte 73 - cpte 7311)	0		0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Impositions directes (cpte 7311)	0		0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Dotations et participations (cpte 74)	0		0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Produits des services, du domaine et ventes diverses (cpte 70)	1 473		1 550	0,00	1 550	0,00	1 550	0,00	1 550	0,00
Autres recettes de fonctionnement (cpte 013 + cpte 75 + cpte 76 + cpte 79 + cpte 024 en inv. + autres rec.)	13		14	0,00	14	0,00	14	0,00	14	0,00
Apport du budget principal			376		376		376		376	

EPARGNE DE GESTION	551		758		749		739		729	
Intérêts de la dette ancienne (cpte 661)	239		251		237		218		200	
Intérêts de la dette nouvelle					0		0		0	
solde produits - charges financières (hors intérêts)										
solde produits - charges exceptionnelles										
EPARGNE BRUTE	312		507		512		521		529	
Remboursement courant du capital de la dette ancienne (hors RA)	344		430		453		464		469	
Remboursement courant du capital de la dette nouvelle (hors RA)					0		0		0	
EPARGNE DISPONIBLE (AUTOFINANCEMENT)	-32		77		59		57		60	

